

I have also excluded other noises for which there are commonly accepted written forms and meanings but no commonly accepted (or teachable) phonemic forms, or which are very infrequent or archaic or obsolete. These include,

bah! faugh! grr! (anger)
brr (it's cold) phew! (it's hot)
ha ha, he he (laughter) etc.

Finally I have excluded common variants of »yes« and »no«, and also the noises that accompany greetings and leave-takings on the grounds that they must be sufficiently well-known already.

H. Vujadinović

LA PRONONCIATION DE LA VOYELLE - Y -

(Une grande difficulté pour nos débutants)

Aujourd'hui on est sûr que l'apprentissage d'une langue étrangère ne peut pas se faire sans l'apprentissage de sa prononciation correcte. Cela est prouvé par le fait que beaucoup de nos professeurs de français, malgré une connaissance parfaite de la morphologie et de la syntaxe du français, n'arrivent pas à communiquer. Très souvent, il nous arrive aussi de constater que aussi les Français comprennent avec difficulté nos élèves, et que ces derniers ne peuvent pas les comprendre non plus.

La plupart de nos professeurs pensent que les élèves peuvent arriver à bien prononcer en apprenant les règles de la prononciation. Ils expliquent aux élèves où il faut placer exactement la langue, comment arrondir ou ne pas arrondir les lèvres, ouvrir ou fermer la bouche pour bien prononcer une voyelle ou une consonne. Si cette gymnastique articulatoire ne donne pas les résultats escomptés on recommence en utilisant les exercices de prononciation de paires comme: sur — sir, dur — dire, pont — pot... Après beaucoup d'exercices les élèves arrivent à prononcer, tant bien que mal, ce qu'on exige d'eux.

Il faut dire que chez nous, les élèves commencent à étudier la langue étrangère en cinquième année, à douze ans. A cet âge les élèves sont déjà habitués à mémoriser les règles et à les appliquer. Mais l'année passée, on a introduit le français en première année, où les élèves ont sept ans. On s'est aperçu très vite que les règles de prononciation correcte, de même que la gymnastique articulatoire, étaient inopérantes. Les enfants refusaient les règles, tandis que la gymnastique articulatoire les faisait rire. Aussi, on a vu qu'il était faux de croire que l'acquisition des sons, pris isolément, rende possible une prononciation correcte.

Mais venons-en à notre expérience particulière.

Il s'agissait de la prononciation de la voyelle (Y), très difficile pour nos petits débutants parce qu'ils la confondaient avec la voyelle (i). Pourtant on n'avait presque aucune difficulté avec le rythme et l'intonation des petits dialogues car les élèves imitaient parfaitement la bande magnétique. Ils mémorisaient aussi très bien le nouveau lexique, surtout les comptines et les chansons.

En réfléchissant à ce qu'il fallait faire pour qu'ils arrivent à prononcer correctement la voyelle (y), je me suis souvenu qu'une fois, en France, j'avais entendu chanter une petite chanson dont l'air simple et gai m'avait beaucoup plu. C'est:

Un kilomètre à pied
ça use, ça use
un kilomètre à pied
ça use les souliers.

Deux kilomètres à pied
ça use, ça use
deux kilomètres à pied
ça use les souliers.

Trois kilomètres à pied
ça use, ça use
trois kilomètres à pied
ça use les souliers...

L'air de la chanson:

The image shows two staves of musical notation in G major (one sharp) and 2/4 time. The first staff contains the melody for the first line of the song: "Un kilomètre à pied ça use ça use". The second staff contains the melody for the second line: "un kilomètre à pied ça use les sou liers." The lyrics are written below the notes in a cursive font.

L'air de la chanson accentue le groupe rythmique «ça use, ça use», c'est à dire la voyelle (y).

Sans aucune explication on a fait chanter les élèves en accentuant sans cesse le groupe rythmique: — «ça use, ça use.» Emportés par l'air ils prononçaient le texte de la chanson mécaniquement, sans réfléchir. Deux par deux ils marchaient comme des soldats et balançaient les bras en prononçant le groupe rythmique: — «ça use, ça use.» Ainsi, sans s'en apercevoir, ils sont arrivés très vite à prononcer correctement la voyelle (y).

Mais après peu de temps, on s'est aperçu qu'ils prononçaient correctement la voyelle (y) seulement dans le groupe rythmique »ça use, ça use«. Hors de ce groupe, les petits continuaient à prononcer la voyelle (y) d'une manière incorrecte, comme (i). Alors, pour automatiser la prononciation de la voyelle (y) on a essayé de remplacer le groupe rythmique: »ça use, ça use«, par d'autres groupes de même rythme come: »c'est très dur, c'est très dur«; »c'est bien sûr, c'est bien sûr«; »c'est bien pur, c'est bien pur«..., et ça donna à peu près:

Un kilomètre à pied
c'est bien dur, c'est bien dur
un kilomètre à pied
c'est bien dur à marcher.

Un kilomètre à pied
c'est bien sûr, c'est bien sûr
un kilomètre à pied
ça use les souliers.

On a continué à faire de petits exercices de ce type, en plaçant chaque nouveau mot, dont la première voyelle était la voyelle (y), dans la position du groupe rythmique: »ça use, ça use«. Bien sûr, au début on a expliqué aux élèves le sujet du petit chant mais on n'insistait pas sur la traduction des exercices suivants car les élèves ne prenaient presque aucun intérêt au sens des mots. Ils étaient séduits par l'air et surtout par le rythme. Ils chantaient avec grand plaisir en montrant des doigts les numéraux: 1, 2, 3. Ainsi ils sont arrivés à prononcer correctement la voyelle (y), sans la confondre avec la voyelle (i).

C'est un des exemples qui montre comment on peut exploiter une petite chanson comme matériel phonétique, sans parler de phonétique, bien entendu.

Josip Jernej

SKUPŠTINA SFRJ I ORGANIZACIJA FEDERACIJE

*L'Assemblea della RSFJ (Repubblica socialista federativa di Jugoslavia)
e l'organizzazione della Federazione*

Kako novi Ustav označuje Skupštinu SFRJ?

Skupštinu SFRJ Ustav označuje kao organ društvenog samoupravljanja i kao najviši organ vlasti u Federaciji.

Come viene definito dalla nuova Costituzione l'Assemblea della RSFJ?

L'Assemblea della RSFJ viene definito dalla Costituzione un organo dell'autogoverno sociale e il massimo organo del potere della Federazione.